



Quel recours a un locataire sans bail

Par **kilt**, le **31/03/2010** à **16:15**

Bonjour,
nous logeons dans l'appartement d'un membre de la famille depuis une vingtaine d'années en payant un loyer, cette personne veut vendre son appartement, comment fait on quand il n'y a pas de bail?
Merci d'avance.

Par **fif64**, le **31/03/2010** à **16:35**

Vous avez un bail tacite car vous payez un loyer chaque mois régulièrement depuis longtemps.
Comme il n'y a pas de date certaine, je vous conseille de prendre un avocat.
je pense que votre propriétaire va devoir vous délivrer un congé pour vendre, avec proposition d'achat. Vous aurez deux mois pour vous positionner face à la proposition d'achat, et 6 mois pour libérer le logement le cas échéant.